



## COMMUNIQUE DE PRESSE

CGT Educ'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex

Mel : [unsen@ferc.cgt.fr](mailto:unsen@ferc.cgt.fr) - Site : [www.unsen.cgt.fr](http://www.unsen.cgt.fr)

Contact Presse : Michaël Marcilloux 01 55 82 76 55

### **Mobilisation réussie pour les lycées d'Ile-de-France en Éducation prioritaire ! Ce n'est qu'un début.**

Ce jeudi 29 septembre, plusieurs dizaines de lycées de la région parisienne étaient mobilisés, 300 personnels grévistes se sont ensuite rassemblés devant le ministère.  
Pour la CGT Éduc'action, cette mobilisation a été un vrai succès.

En effet, les lycées sont restés à l'écart de la "grande réforme de l'Éducation prioritaire" de novembre 2014. Malgré de nombreuses demandes d'éclaircissement, le ministère avait toujours entretenu le flou sur leur situation. Un courrier de la ministre, daté du 27 avril 2016, semblait apporter une clarification : "*la refonte de l'éducation prioritaire est axée sur la scolarité obligatoire, c'est à dire l'école et le collège*". Ce qui, à l'époque, confirmait la sortie des lycées de l'Éducation prioritaire. Ce n'est pas acceptable, les difficultés sociales et scolaires ne s'arrêtent pas à la sortie du collège ! Bien au contraire, les lycées professionnels concentrent souvent la difficulté sociale et scolaire. Dans un nouveau courrier, la ministre vient d'annoncer qu'elle va prolonger les indemnités d'un an. C'est insuffisant. Il faut la création d'un statut clair de lycée en éducation prioritaire, seule garantie pour les élèves et les personnels de conditions d'études et de travail permettant réellement de combattre les difficultés sociales et scolaires de ces établissements.

**Les lycées ont toute leur place dans l'Éducation prioritaire !** Il est donc urgent que des discussions sur la construction d'une nouvelle carte commencent, sur la base d'un périmètre élargi, en partant des besoins du terrain. Nous demandons que ces lycées bénéficient d'une dotation supplémentaire pour réduire les effectifs par classe et mettre en place des projets éducatifs. Nous demandons pour tous les personnels une valorisation de leur investissement dans ces établissements difficiles à travers le maintien de la prime et une bonification pour les mutations, afin de stabiliser les personnels.

**La CGT Éduc'action appelle à élargir cette mobilisation !**

*Montreuil, le 3 octobre 2016*